

LA NOUVELLE REGLEMENTATION GAZ

Objectifs

Mettre en pratique les bases techniques et réglementaires indispensables à la réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018

Public Visé

Artisan ou salarié d'une entreprise de plomberie ou de chauffage

Durée

8.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

Des connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage sont requises. Savoir communiquer en français

Parcours pédagogique

1 ère partie

Présentation du nouvel arrêté et des 5 guides thématiques

Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :

(SPE) Sites de production d'énergie

(AAS) Aptitude au soudage (soudage, brasage et soudo-brasage); (AMG) Appareils et matériels à gaz

2ème partie

Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 'suite :

(IG) Installation de Gaz

(EVAPDC) Evacuation des Produits de Combustion

Les nouveaux certificats de conformité

Exercices d'applications sur des cas concrets

Correction en commun

Bilan et synthèse de la formation

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité

Passage d'un test

Méthodes et moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, supports papier, études de cas

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

Passage d'un test

Fiche d'évaluation